



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Engagement de la réserve sanitaire et des pharmaciens

Question au Gouvernement n° 4670

Texte de la question

ENGAGEMENT DE LA RÉSERVE SANITAIRE ET DES PHARMACIENS

M. le président. La parole est à M. Marc Delatte.

M. Marc Delatte. Monsieur le secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargé de l'enfance et des familles, pleinement mobilisée face à la pandémie avec les soignants, les pharmaciens et les cadres de santé, la réserve sanitaire témoigne d'un formidable engagement citoyen. Nonobstant les mesures barrières, les vaccins et le passe vaccinal appelé à remplacer le passe sanitaire pour limiter la propagation du virus, préserver le lien social et, de façon primordiale, sauver des vies – sur la recommandation du Conseil scientifique, du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) et de la Haute Autorité de santé (HAS), qui ont notamment conseillé d'élargir la vaccination aux enfants de 5 à 11 ans –, le raccourcissement des délais du calendrier vaccinal nécessite d'engager toutes nos forces dans la course de vitesse contre les variants.

Alors que les soignants sont amenés à se réorganiser dans les services hospitaliers, alors que les soignants de ville s'investissent dans une stratégie d'« aller vers », alors que les officines de pharmacie répondent à l'afflux de la demande de tests antigéniques, à l'heure où la fatigue s'ajoute à la fatigue, la réserve sanitaire – soignants, sapeurs-pompiers, bénévoles de la protection civile et de la Croix-Rouge, entre autres –, tout comme au début de la pandémie, répond présente.

La donne a changé depuis la première vague du variant delta, supplantée par la déferlante omicron : nous avons désormais une arme essentielle, le vaccin, pour ne pas submerger nos services d'urgences et de médecine de réanimation, pour permettre aux soignants d'assurer l'ensemble de leurs missions de santé et pour éviter une nouvelle perte de chance pour les patients atteints de cancer ou de maladie chronique, notamment par la programmation d'actes de chirurgie. Oui, la France est généreuse ; c'est la France qu'on aime, rassemblée et solidaire. Mais il nous faut des bras pour vacciner et pour tester.

Ma question porte sur l'évaluation du dispositif de la réserve sanitaire, sur son déploiement depuis son début de la crise, sur la formation encadrée des bénévoles à l'acte vaccinal et sur l'accompagnement des pharmaciens dans le dispositif vaccinal et dans la réalisation des tests. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et Agir ens.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles.

M. Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles. La situation sanitaire actuelle mobilise l'ensemble des professionnels de santé, que ce soit en ville ou dans les établissements de santé. Nous avons hier soir plus de 3 900 patients hospitalisés en réanimation, avec des tensions hospitalières dans plusieurs territoires. Face à cette situation, plusieurs leviers ont été actionnés. Des mesures fortes ont été prises ou

prolongées par le Gouvernement : la majoration des heures supplémentaires et des congés non pris, l'augmentation de la capacité de prise en charge ; ces dernières semaines, des évacuations sanitaires des patients des régions les plus en tension – je pense notamment à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur – vers le Nord de la France, ou encore la mobilisation des professionnels de santé de ville pour prendre en charge rapidement les hospitalisations légères et dilater une offre mise sous pression par le variant omicron.

La réserve sanitaire peut bien sûr être mobilisée en renfort de situations locales sous tension majeure présentant un risque pour la continuité des soins, et je ne peux que saluer avec vous la mobilisation des professionnels, notamment en outre-mer : cet été, plus de 3 000 professionnels y ont été envoyés pour assurer la continuité des soins, et la réserve sanitaire continue d'être active dans ces territoires.

Il faut bien évidemment continuer d'accélérer la campagne de vaccination pour atteindre les objectifs que nous nous sommes assignés. Vous évoquiez la mobilisation des pharmaciens : plus de 11 millions de tests ont été réalisés la semaine dernière en pharmacie et en laboratoire. Cela nous place parmi les pays qui testent le plus au monde. Les professionnels de ville ont vacciné jusqu'à 2,5 millions de Français par semaine durant la campagne, soit près de 50 % des injections. Nous soutenons leur action en augmentant le nombre de lieux de réalisation de tests de dépistage, en élargissant les amplitudes horaires en laboratoire, en pharmacie ou en centre, et enfin en assurant un suivi précis des besoins en autotests et des capacités d'approvisionnement, avec le soutien des agences régionales de santé. Les pharmaciens sont un maillon essentiel de ce dispositif.
(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [M. Marc Delatte](#)

Circonscription : Aisne (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4670

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Enfance et familles

Ministère attributaire : Enfance et familles

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 janvier 2022](#)